

Avant-propos

Par sa stratégie et ses résultats scientifiques, INRAE est un acteur majeur des recherches au service des objectifs de développement durable : sécurité alimentaire, adaptation et atténuation du dérèglement climatique, protection de l'environnement et de la biodiversité, transitions écologique et agroécologique, alimentation saine et durable, approche globale de la santé.

En cohérence avec cette politique scientifique et afin d'organiser la convergence entre activités, valeurs et pratiques internes, INRAE a construit une stratégie de la responsabilité sociétale et environnementale de l'établissement (RSE) qui a été au cœur de la dynamique liée à la fusion de l'INRA et d'Irstea et à la création du nouvel Institut, puis approuvée par ses instances fin 2020.

Cette démarche trouve ses racines à la fois dans ses collectifs d'agents engagés pour aligner leurs pratiques professionnelles avec les enjeux scientifiques portés par l'institut, mais également dans des démarches déployées dans les deux établissements constitutifs d'INRAE. En effet, Irstea et précédemment le Cemagref avait engagé une comptabilisation de ses émissions de gaz à effet de serre (EGES) dès 2004 et l'INRA à partir de 2009 sous l'impulsion de Paul Colonna, délégué national au développement durable auprès de la direction générale. Ces travaux s'appuyaient sur la méthodologie « bilan carbone® » de l'ADEME expérimentée en précurseur parmi les établissements publics de l'ESR.

La stratégie RSE d'INRAE s'inscrit dans les dynamiques institutionnelles internationales et nationales en intégrant pleinement les enjeux du Développement Durable dans toutes ses dimensions sociales, environnementales et économiques et à toutes les échelles. Cette stratégie s'articule ainsi avec le cadre international des objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU, et déclinés dans l'Agenda 2030. Elle intègre également les plus récents cadres nationaux en la matière, comme le plan de transformation écologique de l'État mis en œuvre par la circulaire « Services publics écoresponsables ».

Au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche, un cadre national systémique est coconstruit depuis les lois Grenelle de 2009. Ainsi les établissements disposent d'un référentiel DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) qui permet aux établissements de construire leur démarche et de l'évaluer régulièrement. Un label dédié (<https://www.label-ddrs.org/>) vient compléter ce dispositif. Par ailleurs, le HCERES identifie dans son référentiel d'évaluation des critères sur la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement des Unités de recherche. Les Unités peuvent mobiliser des outils pour structurer leurs propres démarches comme le Système de Management de l'Environnement (SME, basé sur la norme ISO 14001) ou des outils développés par des collectifs comme Labos 1point5 ou CO2R (COllectif pour une Recherche Responsable) pour réduire l'empreinte de leurs activités sur l'environnement.

La dynamique RSE d'INRAE impacte l'ensemble des corps de métier de l'Institut et s'incarne par un plan d'action nourri de toutes les contributions internes et consultations externes collectées dans le cadre de la construction du projet stratégique INRAE 2030 dont l'ambition a été réaffirmée récemment à l'occasion de son actualisation.

La dynamique engagée a permis de conduire des projets novateurs qui ont mobilisé différents collectifs durant ces quatre dernières années. Je tiens à citer un dispositif qui me tient particulièrement à cœur : la pépinière de projets RSE qui a retenu 85 projets pour un soutien financier de 790K€. Ce numéro spécial de la revue NOV'AE met en lumière ces projets portés par nos équipes dans les unités, qu'elles soient de recherche, expérimentales ou d'appui. Ce numéro propose également une valorisation de quelques-uns de ces projets menés par des centres, des directions d'appui à la recherche et met en lumière des initiatives marquantes de la dynamique RSE de l'Institut.

Après un chapitre d'introduction qui résitue les concepts et enjeux de la responsabilité sociétale d'un organisme comme INRAE, le chapitre 2 répond à la stratégie bas carbone dont l'Institut s'est doté en octobre 2024. Tous les secteurs d'activité, y compris le monde de la recherche, sont effectivement concernés par la nécessité et l'urgence d'une diminution de leurs émissions de gaz à effet de serre et de l'augmentation des puits de carbone, afin de contribuer à l'atténuation du changement climatique et des impacts associés. La recherche a un rôle à jouer en proposant des solutions au défi climatique, tout en cherchant à réduire les effets négatifs de ses activités et à en accroître les effets positifs. L'estimation de l'empreinte environnementale globale des activités par l'édition régulière d'un bilan d'émission de GES, l'élaboration d'une trajectoire de neutralité carbone ambitieuse et réaliste, la diminution des pollutions font partie intégrante de la démarche. Par ailleurs, le dispositif expérimental d'INRAE constitue un atout important pour l'atteinte de la neutralité carbone. Face aux dilemmes que peut poser cette stratégie et aux arbitrages nécessaires, il est indispensable que les pratiques proposées soient comprises et partagées par toutes et tous et soient mises en cohérence dans une stratégie intégrée et évolutive à l'échelle de l'organisme dans son ensemble.

Le chapitre suivant met en lumière des projets et initiatives en lien avec les pratiques de recherche dans les laboratoires et les unités expérimentales. La recherche de sobriété dans l'usage des ressources mobilisées dans les projets scientifiques est un enjeu majeur pour conduire des recherches innovantes et en phase avec les enjeux sociétaux auxquels répond INRAE tout en ayant conscience de ses impacts. Afin d'agir avec le discernement nécessaire, des dispositifs d'accompagnement pour transformer ces pratiques ont été déployés notamment en matière d'éthique des projets de la recherche et de système de management environnemental. Je souligne que cette année, la démarche SME qui va fêter ses dix ans, embarque presque toutes les unités et installations expérimentales.

Le quatrième chapitre s'intéresse aux enjeux de biodiversité en lien avec notre cadre de travail. Nos pratiques professionnelles impactent la biodiversité qui s'effondre sous l'effet des activités humaines. Les expertises scientifiques d'INRAE permettent d'objectiver ces impacts et de les mesurer. Les actions et projets menés, notamment dans le cadre de la pépinière de projets RSE, montrent que nos collectifs travaillent ensemble à restaurer cette biodiversité et à diminuer les pressions qui s'exercent sur elle. La mobilisation des agents par des actions de sensibilisation, de participation à des chantiers collectifs, parfois ouverts auprès de parties prenantes externes ou encore de contribution à des projets de recherche participative sont autant de leviers à mobiliser et qui s'incarneront dans la futur trajectoire biodiversité d'INRAE

Enfin, le dernier chapitre de ce numéro montre que sans les femmes et les hommes qui s'engagent au service de cet objectif collectif, la dynamique RSE ne serait pas celle que l'on connaît aujourd'hui. La forte mobilisation de notre communauté lors de la construction du document stratégique INRAE 2030 s'est concrétisée par un objectif de politique générale qui définit les ambitions et le cadre de la stratégie RSE. La prise en compte de la RSE dans nos pratiques et l'impact des dérèglements en cours aussi bien climatique qu'écologique

questionnent nos métiers de diverses façons. Ces défis à relever sont à la fois passionnants et sources d'inquiétude. L'implication de toutes et tous pour être actrices et acteurs des transformations à l'œuvre nécessitent une écoute attentive et un accompagnement à la hauteur des enjeux.

Je souhaite sincèrement remercier toutes les autrices, les auteurs, les relecteurs, les relectrices et les membres du comité éditorial de ce numéro spécial de NOV'AE pour ce travail qui montre la richesse et la diversité des engagements. Se saisir de la RSE pour relever les défis portés par notre Institut est une réelle source de créativité et d'innovation.

Philippe Mauguin
Président-directeur général d'INRAE